

CONSEIL D'ADMINISTRATION du vendredi 22 octobre 2021

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES :

- Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, représenté par Monsieur Didier LACROIX, Inspecteur Général de l'Education, du Sport et de la Recherche, Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives - MENJS, DGESCO
- Monsieur Edouard GEFFRAY, Directeur Général de l'Enseignement Scolaire, représenté par Monsieur Christian AUDEGUY, Conseiller technique Sport - DGESCO, MENJS
- Monsieur Vincent SOETEMONT, Directeur Général des Ressources Humaines, représenté par Monsieur Dominique VIALLE, Adjoint à la Sous-Directrice de la gestion des carrières, Secrétariat général – DGRH, MENJS
- Madame la Ministre déléguée chargée des Sports, représentée par Monsieur Benjamin COUBARD, Adjoint à la cheffe de bureau de l'élaboration des politiques publiques du sport, Direction des Sports (DS.1A)
- Monsieur Gilles QUENEHERVE, Directeur des Sports, Ministère chargé des Sports, représenté par Monsieur Dominique LEBAILLY, Conseiller Sport, Direction des Sports (DS.1A)
- Monsieur Jean-Marc SERFATY, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
- Madame Corinne KALDI MASSARD, Principale du Collège Pierre Bertone, Antibes
- Monsieur Frédéric JAKIEWICZ, Proviseur du Lycée Polyvalent Marcel Dassault, Rochefort
- Monsieur Roman MASSA, élu CAVL, académie de Besançon
- Madame Coralie RUDOLF, enseignante EPS, animatrice d'AS, élue des AS, Lycée M. Bloch, Bischheim, académie de Strasbourg
- Monsieur Aymeric LE PEZENNEC, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, Collège Jean Jaurès, Montfermeil, académie de Créteil
- Monsieur Denis LECAMP, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, Collège Marcel Pagnol, Tonny Boutonne, académie de Poitiers
- Monsieur Thierry RAYNAL, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, LEGTA Saint Lô Thère, Le Hommet d'Arthenay (académie de Caen)
- Madame Nathalie FRANÇOIS, Secrétaire Nationale - SNEP/FSU
- Monsieur Julien GIRAUD, représentant le SNEP/FSU
- Monsieur David LELONG, Délégué national Enseignant.es d'EPS pour le SE-Unsa
- Madame Soumoutha MULLER, Administratrice de la fédération PEEP

Etaient excusés :

- Madame Laurence VAGNIER, Cheffe de service, adjointe du directeur des sports
- M. le représentant de l'Assemblée des Départements de France (ADF)
- Monsieur Paul-André TRAMIER, Administrateur du CNOSF, représentant le CNOSF
- Monsieur Christian GLOMERON, Proviseur des LP E. Delacroix et Le Rolland, Drancy
- Madame Nathalie VITALI, enseignante EPS, animatrice d'AS, élue des AS, Collège Sarrola-Carcopino, Baléone, académie de la Corse
- M. le représentant de la fédération FCPE

Mot de bienvenue de Madame Martine FERRY-GRAND, Proviseure du Lycée Claude Bernard, Paris 16e :

Madame FERRY-GRAND, proviseure du Lycée Claude Bernard, accueille les membres du conseil d'administration en son établissement et présente les différentes filières dont de nombreuses sont sportives. Elle insiste sur le caractère très mixte des recrutements bien que l'établissement semble situé dans une zone plutôt privilégiée que représente le 16^{ème} arrondissement de Paris et précise que les valeurs véhiculées par le sport sont celles qui sont défendues au sein de l'établissement.

Ouverture par Didier LACROIX, représentant le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, président

Avant de commencer par le premier point de l'ordre du jour, **Monsieur LACROIX** propose de laisser place aux déclarations liminaires.

I) Déclarations liminaires

Julien GIRAUD, représentant le S.N.E.P./ F.S.U.

N'y allons pas par quatre chemins : le sport scolaire est en danger !

Certes la situation sanitaire depuis début 2020 a mis à mal l'activité économique, sociale, scolaire et sportive dans notre pays. L'Ecole a survécu en distanciel en creusant encore davantage les inégalités de tout genre. L'EPS, essentiellement les enseignants d'EPS de terrain d'ailleurs, ont redoublé d'imagination pour continuer à faire vivre aux élèves un ersatz d'éducation physique. Le sport scolaire, trop souvent considéré dans ce contexte comme non prioritaire, a subi une telle détérioration que son existence même est en jeu. Pas facile d'agir et de s'exprimer pleinement quand la rencontre en présentiel est impossible. Pourtant les enseignants d'EPS, animateurs d'AS, les cadres UNSS, DSD et DSR, ont tout fait pour proposer des activités, des défis, ... Tout ceci n'a pu empêcher une chute abyssale du nombre de licenciés à l'UNSS (350 000 soit une baisse de 32 %).

Face à cette situation, toute cette énergie dépensée par les acteurs de terrain ne fait que mettre en lumière les défaillances de gouvernance du Ministère et de la Direction nationale de l'UNSS depuis Mars 2020, et malheureusement depuis 2017. Chaque décision prise, chaque initiative lancée, chaque décret publié, chaque note de service se fait CONTRE la relance et le développement du sport scolaire. La dernière mise à jour de la FAQ sur les règles de limitation du brassage en est le parfait exemple. Nous ferons grâce aux membres du conseil d'administration de lister l'ensemble des aberrations, dysfonctionnements, ordres et contre-ordres produits depuis 2017 afin d'économiser le temps précieux de chacun d'entre nous et parce que nous sommes revenus à de multiples reprises sur ces points lors des différentes instances de notre fédération sans aucune réaction. Nous nous interrogeons fortement sur la volonté du Ministère et de la DN de l'UNSS de promouvoir le sport scolaire : on voudrait faire couler le bateau, on ne s'y prendrait pas autrement. Prendre à chaque fois la décision qui freine, qui empêche, qui perturbe, en décalage avec les besoins et les attentes des élèves et des enseignants relève d'une certaine habileté.

Il est temps pour l'UNSS de s'appuyer sur les acteurs de terrain que sont les enseignants d'EPS, animateurs d'AS, les cadres départementaux et régionaux, les élus des AS pour redonner un nouvel élan à notre fédération. Toutes les études montrent que nos élèves ont besoin d'activité physique et de sport, un consensus sur ce point existe, tellement rare dans notre société aujourd'hui. Les deux dernières années ont montré que les décisions technocratiques déconnectées de la réalité nous conduisent dans le mur. Il est temps de réagir, maintenant, aujourd'hui !

Nous vous avons pourtant alerté à de nombreuses reprises et fait des propositions mais nous avons l'impression d'être dans une impasse. Nous avons compris que ni le dialogue social, ni le dialogue associatif ne sont à la mode en ce moment. La communication prend le dessus sur tout, même quand elle est imprécise, fautive et polémique.

Dernier exemple en date : le rapport général... Que dire ? il faut cliquer plus de 70 fois pour accéder aux données. Avoir une vision d'ensemble de ce qui a été réalisé est impossible, à moins que ce ne soit volontaire

pour « noyer le poisson ». Les choix qui ont été faits, ou au contraire, pas faits, et notamment par la direction nationale, doivent être assumés.

Pourquoi ne pas avoir édité un « UNSS en chiffres 2020-2021 » ?

Pourquoi annoncer à propos de la Gymnasiade Normandie 2022 que « les licenciés UNSS des établissements du premier et du second degré, l'ensemble de la communauté éducative de Normandie seront impliqués » alors qu'ils viennent juste d'avoir l'information la semaine dernière, soit 7 mois seulement avant l'évènement ? Croyez-vous sincèrement que les collègues et lycées n'attendent que l'UNSS pour faire des projets d'établissement ? La direction nationale ignore-t-elle que les périodes de formation en milieu professionnel sont calées en juin pour l'année scolaire suivante ?

Le SNEP-FSU a toujours œuvré à l'UNSS dans un souci démocratique d'écoute, d'échange et de propositions afin d'offrir aux élèves un sport scolaire ambitieux qui permet à chacun de trouver sa place et de s'émanciper. Ce vœu de fonctionnement, énoncé ici, n'existe plus. Que faire ? Continuer à « discuter » de points qui sont déjà entérinés ? Non merci.

Nous attendons de la direction nationale une oreille attentive aux préoccupations des AS et un partage des décisions. Nous attendons une action forte du Ministère et de la DN de l'UNSS pour simplifier les règles de fonctionnement et d'exercice du sport scolaire dès le retour des vacances d'Automne.

Nous le regrettons mais notre seule « arme » pour marquer notre mécontentement est de quitter cette instance, de publier un communiqué de presse et de nous adresser à toute la profession pour l'informer. Nous le faisons pour faire avancer les choses dans le bon sens car nous resterons toujours attachés au sport scolaire et au service public.

Le SNEP-FSU

Les représentants du SNEP décident de quitter l'instance après cette déclaration.

David LELONG, Délégué national EPS pour le SE-Unsa :

Il y a tout juste un an s'ouvrait un CA de l'UNSS dans un contexte de crise sanitaire éprouvant, et dont le sport scolaire avait également fait les frais, sur fond de perte de licenciés et de paralysie relative de l'activité. Si la situation globale tend à s'améliorer, il conviendra de ne pas oublier l'investissement sans faille des acteurs du sport scolaire, en particulier les PEPS, qui ont eu à cœur de proposer des activités et de les adapter pour plus d'efficacité et pour la survie de la structure, malgré la multiplicité de protocoles souvent contradictoires. Il est important également de rester vigilant dans un contexte incertain, et de tout mettre en œuvre pour permettre le retour des licenciés, au moment où la loi Sport préconise l'accroissement de l'activité physique à l'école.

Si l'intérêt du Ministère pour la pratique sportive n'a jamais été aussi prononcé, à travers les 30 minutes quotidiennes et le focus sur les fondamentaux que sont le savoir nager et le savoir rouler, il ne doit pas s'accompagner d'une négligence ou d'une méconnaissance du sport scolaire, comme en témoignent les déclarations estivales post-JO du ministre Blanquer. L'UNSS, comme indiqué dans le rapport d'activité, a bien pour objectif d'organiser et de développer les pratiques d'activités sportives, pas de « fabriquer des champions », ce qui n'est pas le but premier de l'EPS.

Ce qu'il est important de souligner, c'est la dimension inclusive et égalitaire du sport scolaire, et surtout sa dimension citoyenne, et sa volonté de permettre la pratique sportive du plus grand nombre. A ce titre, le plan de relance de l'UNSS, initié l'an dernier avec l'aide exceptionnelle accordée aux AS, a toute sa légitimité.

Il s'accompagne d'une réflexion sur le contrat licences, système d'affiliation des AS à l'UNSS, qui a fait l'objet de plusieurs discussions et donné lieu à de nombreuses propositions. Le SE-Unsa soutient le système en place mais souhaiterait le voir évoluer vers une prise en compte de l'éducation prioritaire, de l'origine sociale des élèves et de la ruralité. Nous soulignons la qualité des échanges constructifs que nous avons eus avec la direction nationale sur ce sujet.

Le retour des licenciés est indissociable du retour de la motivation de la profession, dont l'état de confusion n'a fait qu'augmenter entre les consignes sanitaires contradictoires, les déclarations ministérielles inappropriées et les effets d'annonce qui ont fait naître des espoirs vite déçus (bac pro sport).

Enfin, la problématique des infrastructures et du bâti scolaire ne doit pas être oubliée, car elle constitue un frein non négligeable à une pratique décente et épanouie de l'activité sportive.

Nous vous remercions de votre attention.

Thierry RAYNAL, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, académie de Caen :

Lors de l'Assemblée Générale du 8 juin dernier, nous appelions de nos vœux une belle reprise du sport scolaire. C'est en ce sens que les élu(e)s des AS avaient insisté pour qu'une grande partie du résultat de l'exercice 2020 soit affecté en crédits d'animation à destination des services départementaux et régionaux de l'UNSS, décision votée par l'AG. Nous regrettons une communication erronée en direction de certains services déconcentrés.

Malheureusement, force est de constater que depuis la rentrée, la reprise du sport scolaire est loin d'avoir été facilitée ! Pour preuves : le protocole EN paru en août limite le brassage et ne reconnaît pas les groupes d'AS comme des groupes constitués alors même qu'aucune contrainte n'était imposée dans le monde fédéral, l'accès aux installations sportives a parfois été compliqué à cause de textes laissant place à l'interprétation, enfin le protocole UNSS surprescrit et retarde les compétitions à après les vacances d'automne ! Que de paradoxes ! Encore et encore !

Quel message faites-vous passer lorsque d'un côté, vous interdisez les brassages et de l'autre vous promouvez de grands événements comme la JNSS ou le Challenge national des jeunes officiels ?

Nous en venons à nous demander si ce report des compétitions n'a pas pour visée d'économiser sur le budget UNSS en limitant les dépenses d'organisation d'événements afin que tous les crédits d'animation ne soient pas dépensés !

C'est incompréhensible compte tenu des sommes votées à la dernière assemblée générale. Ces décisions budgétaires peuvent se ressentir comme un manque de confiance à minima ou comme des repréailles pour les cadres qui ont voulu faire de nouvelles propositions de fonctionnement l'an dernier par le biais de leur collectif. De telles méthodes sont inadmissibles ! **Un report à nouveau sur le budget 2022 sera une fois de plus nécessaire.**

Dans cette cacophonie, les activités des AS reprennent malgré tout - surtout celles de collège - car l'envie de pratiquer des APSA ensemble tous les mercredis après-midi est là !

Grâce au volontarisme des animateurs d'AS, des coordonnateurs de district, des cadres UNSS et de certains DASEN, des rencontres et des événements ont pu être organisés depuis la rentrée. Les présidents d'AS et les familles qui ont fait confiance au professionnalisme des animateurs d'AS ont, eux aussi, contribué à cette reprise.

Cependant, on ne peut autant se réjouir de la reprise dans les lycées. En effet, les difficultés déjà présentes ne font que s'accroître : captation des mercredis après-midi, sédentarisation accrue post crise sanitaire, problématique de créneaux et d'installations sportives... La remise sur le contrat lycée de 66% leur était d'autant plus indispensable. Nous appelons à la tenue de groupes de travail centrés sur les lycées. Les contenus proposés dans le règlement fédéral ne sont pas satisfaisants selon nous. Des solutions doivent être trouvées. Des propositions très intéressantes sont mises en œuvre localement dans les districts mais n'apparaissent malheureusement que trop peu dans le rapport général qui nous est présenté aujourd'hui.

A ce propos, nous estimons que ce rapport général 2020-2021 est décevant, même si nous avons bien conscience que la crise sanitaire a compliqué son écriture. Encore une fois, il ne met pas suffisamment en lumière le cœur du sport scolaire, à savoir toutes les activités du mercredi après-midi. Le sport scolaire a pourtant continué à fonctionner, les AS et les services ont proposé de nombreuses activités à leurs licenciés. Malheureusement, cela n'a été possible que dans les territoires où les services de l'Etat ont soutenu le fonctionnement du sport scolaire, ce qui a engendré de grandes disparités selon les régions, creusant davantage les inégalités. Il est plus que regrettable que la DN UNSS et/ou le ministère n'aient pas davantage soutenu leurs cadres et impulsé une dynamique de reprise du sport scolaire !

Didier LACROIX remercie pour ces prises de parole successives et précise les circonstances exceptionnelles au regard de la période de crise sanitaire. Monsieur LACROIX compte sur les prochaines semaines, voire les prochains mois pour que le contexte permette un fonctionnement du sport scolaire à la normale. Monsieur LACROIX donne la parole à Madame COSTANTINI.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, explique que ce rapport général, au regard de la période que nous venons de subir, fait état de nombreuses actions du sport scolaire pour cette année 2020-2021. Les chefs d'établissements ont aussi participé à faire vivre l'AS dans les établissements en prenant l'attache de la direction nationale ou celle des cadres en territoire afin d'obtenir des réponses qui les sécurisaient. Pour ne pas rentrer dans une polémique stérile, Madame COSTANTINI qui affirme se montrer très respectueuses des personnes et des instances, souhaite mettre à l'honneur l'engagement de l'équipe de la direction nationale pendant toute la période et regrette de n'entendre que des remarques négatives.

La directrice précise les événements qui se sont déroulés, tels les Jeux des Jeunes ou le Trophée des AS qui ont permis à de nombreux licenciés à la suite de phases qualificatives en territoire de vivre des finalités fortes à l'INSEP. Cette dynamique s'inscrit dans une coopération avec le mouvement sportif. Enfin, le JAN+ (j'apprends à nager), dans la continuité de la priorité nationale et de l'EPS obligatoire, finalise pour ceux qui ne l'ont fait, le « savoir nager » et permet aux jeunes de s'engager vers les activités nautiques où le savoir nager est un préalable.

II) Mise à l'approbation du PV du CA du 16 avril 2021

Benjamin COUBARD, Adjoint à la cheffe de bureau de l'élaboration des politiques publiques du sport, Direction des Sports, signale page 13, que la mention « CNDS » apparaît mais n'existe plus. En bas de la page 25, une phrase est à reformuler car elle résulte sans doute de l'amalgame de deux phrases différentes. Monsieur COUBARD cite dans les propos de Madame COSTANTINI : « *Des chefs d'établissements ont réouvert leurs associations sportives parce qu'en tant que président d'AS, ils n'avaient pas confiance en leurs équipes et aux modalités prévues par l'UNSS* ».

Le procès-verbal du Conseil d'Administration de l'UNSS du 16 avril 2021, soumis à l'approbation de ses membres, est voté à l'unanimité.

Didier LACROIX annonce le point suivant qui est la présentation du rapport général 2020/2021.

III) Présentation et approbation du rapport général de l'UNSS 2020/2021

Coralie RUDOLF, enseignante EPS, animatrice d'AS, élue des AS, académie de Strasbourg :

Comme tous les ans, nous avons fait l'effort de lire le rapport général, comme annoncé dans la déclaration liminaire, il ne nous satisfait pas !

Que font dans ce rapport d'activités 2020-2021 les documents « l'UNSS en chiffres 2019-2020 » et la « feuille de route communication 2021-2022 » ?

Pour ce qui relève de la bonne année scolaire, comme chaque année malheureusement, nous ne retrouvons pas le cœur du sport scolaire, à savoir nos entraînements et nos rencontres inter AS du mercredi après-midi. Il vous suffira de relire nos diverses interventions sur le rapport général de ces dernières années, les remarques sont quasiment toutes encore d'actualité !

C'est pourquoi, nous voterons **CONTRE** ce rapport général.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, précise que ce rapport général est construit sur une année scolaire, soit à cheval sur deux années civiles. Les éléments statistiques sont en revanche ceux de l'année précédente, soit 2020 puisque l'année civile n'est pas terminée. L'élaboration de la feuille de route, est bien un travail fait dans la période 2020/2021 pour une mise en œuvre globale sur l'année scolaire 2021/2022 et donc des effets produits sur le réalisé de 2022 ; il est donc normal de l'intégrer à ce rapport général.

Edouard ANDREASSIAN, Directeur national adjoint UNSS, présente le rapport général et déclare prendre note des déclarations liminaires. Il exposera les éléments essentiels puisque chacun a reçu ce rapport et répondra aux questions à l'issue de la présentation.

La forme a changé. De nombreux liens allègent ce rapport et permettent aux lecteurs d'approfondir sur la thématique. Sur le fond, le contexte « COVID » a fait en sorte que les têtes de chapitre changent également. Du reste, les Directeurs Nationaux Adjointes regrettent fortement de ne pouvoir proposer plus d'éléments dans le pôle compétitif des activités sportives et artistiques.

Monsieur ANDREASSIAN, pour la constitution du rapport général, a demandé aux élus des AS de remonter également des expériences ou actions vécues en territoire. Cette proposition reste valable.

Au niveau des instances, les structures déconcentrées ont proposé plus de CRUNSS et à peu près autant de CDUNSS. Ces instances se sont déroulées pour la plupart en visioconférence. Une vigilance est à tenir au

niveau des PADSS et PDDSS qui sont votés au sein de ces instances et qui déterminent clairement la politique en lien avec le PNDSS. Ces plans devraient être votés en fin d'année 2021, voire début d'année 2022.

Au niveau de la parité des instances, on enregistre 33% de femmes et 67% d'hommes. Monsieur ANDREASSIAN nous fait part du fait que le détachement des cadres a moins permis le contrôle de cette parité qui était auparavant un critère important dans le recrutement des cadres.

Il a été fait des reproches concernant le manque de relationnel avec les membres des instances. Cependant, de nombreuses commissions ont intégré en leur sein des membres issus des instances qui apportent leurs idées et permettent une vision élargie.

Ce qui fait la force de l'UNSS, c'est la rencontre, la pratique des AS. Monsieur ANDREASSIAN espère vivement que la reprise sera effective dans les meilleurs délais.

Les organisations promotionnelles et événementielles ont été mises en avant. Il y a eu un réel effort de fait, notamment au niveau des pratiques innovantes, et plus particulièrement lors de la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS), de la Journée Olympique et Paralympique (JOP) et de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP).

Les thématiques transversales sont aussi mises en lumière au travers de différents liens. Enfin, le plan de relance est construit sur une démarche collégiale avec l'ensemble des cadres et la désignation de représentants inter académiques. L'ensemble des éléments ont été validés par l'ensemble des cadres réunis lors du séminaire de fin août 2021 à Issoudun. Vous trouverez les liens relatifs aux 10 thématiques qui ont été déployées dans le cadre de ce plan de relance.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, reprend la parole pour exprimer ce que représentent et impliquent les actions en territoire. En temps ordinaire, ce ne sont pas moins de 250 000 activations annuelles, 130 services en territoire et 879 districts, ce qui constitue un nombre phénoménal de rencontres. Le but d'un rapport général national est de rendre globalement compte de ce qui est fait et non pas de relayer le détail de tout ce qui est fait. En revanche, parce que ce niveau de granularité a son importance, notre structure et ses instances territoriales, CRUNSS et CDUNSS, représentés sur l'hexagone et dans les territoires ultramarins, permettent le rayonnement de ce qui est fait au local.

La direction nationale a mis en place des dialogues de gestion pour réguler la partie financière et rendre compte en lien avec la feuille de route des 3 natures d'activités compétitives, événementielles et promotionnelles et de la mise en œuvre des 10 thématiques.

La directrice précise que de nombreux outils de pilotage ont été créés depuis 3 années. L'UNSS en chiffres et en images donne une bonne visibilité de ce qu'est l'UNSS auprès de nos partenaires. La directrice précise que plus d'un million d'euros a été dépensé pour OPUSS, plateforme que beaucoup nous envie et qui continue à évoluer.

Madame COSTANTINI rajoute que l'analyse qui a été faite et transmise à tous, identifie 1058 actions relatives aux déclinaisons en territoires des conventions quinquipartites signées avec les fédérations. Elle y ajoute les actions relatives au plan de formation des cadres, aux formations à l'ESEN à destination des personnels de direction qui montrent une réelle dynamique du sport scolaire.

Enfin, la directrice précise que l'éco-responsabilité est au cœur de la réflexion à l'UNSS et que la dématérialisation des outils fait partie de cette démarche. Ainsi, la présentation du rapport permet de cheminer et de s'arrêter au gré des centres d'intérêts en cliquant sur les liens.

Corinne KALDI MASSARD, Principale du Collège Pierre Bertone, Antibes, remercie la directrice de l'UNSS et les directeurs adjoints. Madame la cheffe d'établissement précise qu'elle a eu beaucoup de plaisir à lire ce rapport et qu'il était très facile d'accès. Dans son établissement, la même chose est faite, pas sous la forme d'un catalogue d'actions, mais plutôt sur des objectifs, ce qui est une démarche plus fluide mais plus complexe.

Denis LECAMP, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, académie de Poitiers, déclare que ce n'est pas la forme qu'il déplore mais la communication qui en est faite, trop sur le national, pas assez sur le local.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, explique que le tableau présenté exprime tout ce qui est évoqué par Monsieur LECAMP et tient à souligner que ce tableau était aussi accessible par l'ARS qui avait besoin de traçabilité dans les différents territoires. On voit bien l'importance d'OPUSS et la directrice engage les élus des AS à dialoguer avec les enseignants afin qu'ils renseignent systématiquement la plateforme, source essentielle pour nos statistiques.

Monsieur LECAMP précise qu'il y a quelques années, les élus avaient été invités à un séminaire, afin de bénéficier de la formation OPUSS. Malheureusement, cette formation a été déprogrammée.

Ce n'est vraiment pas dans la forme mais sur la construction du cheminement que les élus trouvent à redire concernant ce rapport général.

Madame COSTANTINI conseille à nouveau aux élus de montrer aux enseignants l'importance de s'inscrire sur OPUSS lors des CRUNSS et des CDUNSS. Cela permettra une remontée exhaustive du terrain pour avoir un reflet réel de tout ce qui est fait dans le temps du sport scolaire.

Coralie RUDOLF, enseignante EPS, animatrice d'AS, élue des AS, académie de Strasbourg, regrette que l'on n'ait pas de portrait d'élève dans ce rapport général et demande ce que la directrice place derrière le terme « d'activation ».

Réponse de Madame COSTANTINI : Ce sont toutes les manifestations, rencontres du district à l'international.

Jean-Marc SERFATY, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, remercie Madame COSTANTINI et l'ensemble des directeurs nationaux adjoints pour la réalisation de ce rapport.

Monsieur SERFATY revient sur les propos liminaires, notamment sur la partie qui évoque une sorte de cacophonie dans la communication. En tant qu'administrateur de la fédération UNSS, comme tous autour de cette table, il témoigne de la nécessité de rapporter sur l'activité de la fédération et ce, par le petit maillon de la chaîne de l'éducation par le sport, qui se joue au sein des territoires.

Dans l'organisation que nous avons mise en place, nous avons fait le choix de voir apparaître auprès des recteurs et des directeurs académiques des conseillers techniques du sport scolaire qui sont amenés à porter le PNDSS, dont personne ne pourra nier qu'il n'a pas été co-construit avec l'ensemble des acteurs.

Par le « AIR » complété du « E » de Education, il rappelle qu'il a été construit par l'ensemble des acteurs.

Nous sommes tous concernés par ce qui se joue dans nos territoires.

Concernant la valorisation, chaque territoire a sa singularité et un conseiller technique du DASEN de la Vienne n'aura pas les mêmes préoccupations qu'un conseiller technique du DASEN de la Seine-Saint-Denis.

Monsieur SERFATY ne voit pas comment un rapport général national pourrait faire état de tant de disparités. Chacun doit rester à sa place et lorsque nous parlons de la fédération nationale, nous reprenons les missions qui sont les siennes, à savoir impulser, règlementer et rendre compte de l'activité globale mais pas de la singularité des territoires qui doit être valorisée auprès des directeurs académiques et des recteurs, comme l'a dit Madame la Cheffe d'établissement. Pour une AS, le premier lieu de représentation est le conseil d'administration de l'établissement, lieu où vont se construire les partenariats locaux et les relations avec les différents représentants comme les fédérations de parents d'élève par exemple. C'est au sein de cette instance que l'AS va être valorisée. C'est là que le projet d'éducation par le sport, mis en avant et porté par la fédération qui répond, comme l'a dit tout à l'heure la directrice, à la complémentarité de la mission d'instruction scolaire au travers des programmes d'EPS et qui trouve une continuité dans les activités de l'association sportive, comme le « savoir nager ».

Au-delà de cela, c'est la construction de la vie associative qui fait la richesse du sport en France et cette loi de 1901 est très intéressante car elle traduit derrière l'engagement bénévole et l'intérêt que va porter un enfant pour s'inscrire dans un engagement et pérenniser ce que nous construisons au sein du sport scolaire. Monsieur l'Inspecteur Général, présent depuis de nombreuses années au sein de cette instance, pense que l'objet de cette instance est d'administrer la fédération nationale et pas de rendre compte de tout ce qui se fait au sein des instances.

Sur la valorisation, il y a de nombreuses façons de communiquer. Dans le cadre du prix ETHIC, voir un enfant au Sénat échanger avec un sénateur qui va permettre à ce dernier de découvrir le sport scolaire, est très valorisant pour la fédération.

Didier LACROIX soumet le rapport général de l'UNSS 2020/2021 au vote (16 votants) :

Pour : 12 - Contre : 4

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, souhaite faire un point sur les licences à date ainsi que sur les affiliations. Il y a globalement une reprise assez bonne de la pratique sportive volontaire dans les associations sportives et un élan assez intéressant au niveau des affiliations. Madame COSTANTINI souligne une continuité dans le travail sur le « contrat licence » avec des décisions qui aideront les établissements les plus en difficulté avec des modalités nouvelles et d'accompagnement qui pourront être sur du pluriannuel. Des réunions qui intègrent l'ensemble des acteurs du sport scolaire, sont en cours.

Didier LACROIX annonce le troisième point de l'ordre du jour, la présentation de la stratégie de communication et la mise en place d'une commission de travail.

IV) Présentation de la stratégie de communication de l'UNSS 2020/2021 - Feuille de route

Hervé CURAT, Directeur national adjoint UNSS, en charge de la Communication, présente un travail qui a été engagé et mené en 2020-2021 et qui a abouti à l'élaboration d'une feuille de route qui présente la stratégie de communication pour la fédération. La feuille de route a été créée en collaboration avec les cadres représentants IA puis avec l'ensemble des cadres UNSS. Sept chantiers prioritaires ont été définis qui sont tous en inter-relation avec un focus particulier sur les réseaux sociaux, moyen incontournable pour s'adresser aux jeunes et être visible pour les partenaires et tous les acteurs du sport scolaire. Monsieur CURAT détaille les éléments du power point de présentation. Il met l'accent sur la nouvelle charte graphique qui, dorénavant, est placée sur l'ensemble des documents et qui se décline en régions et départements avec la mise à disposition d'outils adaptés.

Une agence « Social Média » nous accompagne sur les réseaux sociaux pour développer une stratégie digitale et éditoriale. La direction nationale envoie dorénavant tous les mois la newsletter qui est construite autour de 5 à 6 sujets d'actualité. Hervé CURAT évoque également la création/développement du nouveau site internet depuis janvier 2021. Un travail sur la préparation d'un cahier des charges pour une application UNSS qui englobera des fonctionnalités (comme celles d'Opuss) ainsi que des contenus, est en cours de traitement. L'UNSS est aussi accompagnée par une agence conseil pour la partie partenariat. Monsieur CURAT nomme Messieurs Benjamin BURLLOT et Jean-François RICHARD qui vont donner des détails sur la stratégie de recherche de partenariats et sur les avancées.

Benjamin BURLLOT de l'agence conseil : Les partenariats ont pour but de soutenir l'activité de l'UNSS, que ce soit par des moyens humains, financiers ou par du rayonnement. Un point sur l'existant a été fait, cet état des lieux a permis de faire remonter les objectifs, les types de partenariats, la capacité de l'UNSS à attirer des partenaires. Le parti pris de l'UNSS est de rechercher des partenaires cohérents qui s'associent aux valeurs véhiculées par la fédération. Une des préconisations de la direction nationale est d'obtenir que le partenariat apporte une plus-value pour le licencié, pour l'encadrant d'AS et pour chaque AS.

Monsieur BURLLOT rappelle aussi que des partenaires, pleinement impliqués, pour ne pas citer le bel exemple de la MAIF, accompagnent l'UNSS depuis un certain temps. Il souligne également que les partenaires permettent à l'UNSS d'apporter du rayonnement, de valoriser son activité et ses missions pour être un peu plus attractive pour ses licenciés et ses futurs licenciés.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, ajoute que l'UNSS s'est engagée pour que l'aspect financier de cette stratégie n'impacte pas les licenciés et les AS mais qu'au contraire cette démarche soit en priorité une plus-value en leur faveur. Par exemple, notre partenariat historique, la MAIF, grâce à cette vision proposée, est en train de s'engager pour trois ans avec l'UNSS pour près de 1 million d'euros. C'est la première fois qu'un accord pluriannuel est construit, avec des sommes qui sont fléchées sur des événements et/ou actions et avec une partie disponible pour nous engager dans des actions nouvelles ou dont l'opportunité n'est à ce jour pas connue.

Par ailleurs, une rencontre avec la Société Générale, notre banque, a été organisée, pour devenir partenaire de l'UNSS et non prestataire. De ce fait, la Société Générale a été mise en concurrence avec une autre banque. Un contact avec une société d'agro-alimentaire a également été pris et un partenariat avec un équipementier est en cours.

Madame COSTANTINI remercie les personnels de l'agence qui ont bien saisi l'esprit dans lequel nous souhaitons que notre fédération soit associée ainsi que pour la qualité de leur travail.

Ce travail n'a pas été externalisé ; il a été en amont défini par un directeur adjoint de l'UNSS et c'est à partir du cadre défini que l'agence s'est exprimée et a notamment engagé son expertise sur la réflexion liée aux contreparties.

L'UNSS s'était engagée à mettre en place une commission nationale Communication, ce qui est maintenant possible au regard de la stratégie qui a été exposée. Cette commission se réunira deux fois par an et sera composée de membres représentant l'émanation du conseil d'administration.

Jean-Marc SERFATY, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, remercie pour la présentation et souhaite faire part d'éléments relatifs au code de l'éducation et d'accessibilité en lien avec les politiques publiques et surtout d'identifier la place des élèves. Ou sont les élèves dans la stratégie de communication ? Il en a été fait part comme profiteurs essentiels de la stratégie mais la formule qui identifie la fédération : « pour les élèves, par les élèves » n'est pas visible dans cette démarche. Il serait intéressant comme complémentarité de mobiliser les élèves de la voie professionnelle, notamment ceux des filières du sport en lien avec la génération responsable pour qu'ils s'engagent dans ce domaine. L'UNSS a la capacité de témoigner de notre accessibilité, de renforcer notre mission d'originalité : dans l'école, par l'école et pour l'école, et la complémentarité par les licenciés des collèges, lycées et lycées professionnels, si l'on veut, in fine, témoigner d'un programme éducatif et voir que les choses peuvent être faites par les élèves dans un cadre de construction de l'autonomie.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, remercie Jean-Marc SERFATY et approuve les éléments développés qui vont dans le sens désiré par la direction nationale de l'UNSS. Madame COSTANTINI remercie Monsieur Michel BALLOUARD, Délégué national à la vie lycéenne et collégienne à la DGESCO et sur l'engagement des jeunes, pas forcément dans le domaine sportif et approuve la réflexion qui place des jeunes dans la cellule communication.

Hervé CURAT ajoute dans ce même cadre que les jeunes reporters ont une place prépondérante dans les réseaux sociaux et qu'il a été pensé un nouveau rôle de « community manager » dans le cadre de la génération responsable. Les jeunes ont les codes et les compétences. Cela amènera à une formation et à un accompagnement.

Jean-Marc SERFATY, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, complète en montrant qu'un jeune au sein d'une AS pourrait prendre ce rôle, valoriser l'AS et donner par ce biais de la visibilité de l'établissement auprès des partenaires locaux.

Aymeric LE PEZENNEC, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, académie de Créteil :

Cette commission communication que nous avons appelé de nos vœux ne s'est jamais tenue. Nous avons pourtant proposé des volontaires parmi les élu(e)s des AS. La feuille de route présentée dans ce rapport général nous laisse perplexe. La communication nationale s'avère régulièrement hors sol et à des années lumières de la réalité des animateurs d'AS.

Comment comprendre la campagne d'affiches « *Reviens dans le jeu* » à destination de nos élèves, alors même que la reprise des rencontres ne sera permise qu'à partir du 15 novembre ?

Ce problème de visibilité de notre fédération n'est-il pas à mettre aussi au crédit de son président qui ne parle jamais de l'UNSS lors de ses interviews pourtant nombreuses ? Vous déplorez que notre fédération « est peu connue », alors qu'elle accueille près d'un million de licenciés. Sur quels critères vous basez-vous pour affirmer cela ? A quoi ont servi les sommes astronomiques affectées sur cette ligne budgétaire depuis des années ? Ne cherche-t-on pas encore à justifier une politique de communication jugée inutile par ceux qui font la vie des AS au quotidien (élèves, parents, présidents d'AS et animateurs d'AS) ?

Pour la visibilité, il serait plus intéressant que notre président parle de l'UNSS dans ses communications.

Benjamin BURLLOT de l'agence conseil, revient sur les propos indiquant que l'UNSS était méconnue. Il faut expliquer ce qu'est l'UNSS, son ampleur, à savoir 1 million de licenciés, plus de 30 000 animateurs d'AS investis pour encadrer la fédération, le grand nombre de compétitions organisées par l'UNSS, les valeurs portées par la fédération, tous les savoir-faire et savoir-être qui y sont développés, sont méconnus. Les acteurs économiques ne connaissent pas vraiment ce qu'est l'UNSS. Une meilleure connaissance de l'UNSS faciliterait leur implication.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, précise que l'UNSS est une association loi 1901, et comme toutes associations elle doit aller chercher ses ressources. Les collectivités ont soutenu la fédération, même pendant la période COVID. Cependant, des baisses conséquentes de subventions ont été constatées. Madame COSTANTINI rappelle que nous avons des personnels de droit privé dans les services, que notre structure est soumise aux marchés publics mais que nous n'avons pas à ce jour de bureau des « achats et appels d'offres », chose qui va être régularisée en janvier prochain par l'embauche d'une personne dédiée, spécialiste du domaine, ceci dans le but de sécuriser la structure d'un point de vue juridique. Tous ces éléments nécessitent des ressources supplémentaires. Il faut comprendre également que toute cette

construction est au bénéfice des AS et des élèves. Il ne faut pas considérer la communication comme du superflu.

Monsieur LE PEZENNEC déclare que cela fait 10 ans que ces propos sont tenus avec le même argumentaire.

Françoise BARTHELEMY, Directrice nationale adjointe UNSS :

La commission se nourrit à tous les niveaux. Le comité directeur de chaque AS doit nourrir cette commission en invitant les AS à communiquer avec l'ensemble des acteurs.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, explique autrement le fait : à périmètre constant et pour réaliser le même programme, moins la structure a de partenaires, plus les AS pourraient avoir à payer, notamment sur la partie relative aux transports. Car, par ailleurs, la fédération a des frais fixes de fonctionnement comme toute fédération.

Didier LACROIX annonce le point d'étape de la Gymnasiade Normandie 2022, point 4 de l'ordre du jour.

V) Point sur l'avancée de la Gymnasiade

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, précise qu'il s'agit bien de faire un point d'étape des avancées et de présenter la société « Spartner » qui nous accompagne sur cette opération.

Mehdi RAHOUI, Directeur national adjoint UNSS, précise que conformément aux engagements pris, il sera fait un point sur les avancées du projet. Cet événement va servir nos objectifs nationaux au travers d'un événement international. Les gymnasiades territoriales vont permettre aux AS de participer au travers d'activations en territoire qui ont été répertoriées sous un appel à projet et s'avèrent nombreuses. En pleine pandémie, l'UNSS a réactualisé le projet, mis à l'équilibre un budget adapté qui sécurise la structure par ailleurs et réglé les aspects juridiques. Le contrat signé avec l'UNSS et l'ISF sous la tutelle du ministère prend l'attache de ce que nous sommes, une fédération scolaire publique sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, dans ce contexte de pandémie où il a fallu faire des choix, ce qui a rendu les discussions autour du contrat très ardues.

Monsieur RAHOUI, précise que l'impact sur la région Normandie est très important et que des commissions travaillent sur le projet depuis de nombreux mois mais aussi que la communication avec la Rectrice de l'académie est aussi active. Il regrette, comme cela a été mentionné dans les déclarations liminaires, le manque de diffusion auprès des AS, mais affirme qu'il y a une volonté de rattraper ce retard sur le territoire dorénavant.

Monsieur RAHOUI présente Lucas KRUMBHOLZ qui va accompagner le projet et lui donne la parole.

Lucas KRUMBHOLZ - SPARTNER AGENCY, se propose d'être assez pragmatique et présente les éléments qui sont consignés dans le power point de présentation :

- le calendrier du 14 au 22 mai sur 5 jours de compétition, pas toujours en permanence, selon la configuration de chaque sport et avec des disciplines nouvelles comme le breakdance et le parasport ;
- les implantations prévues des différentes compétitions avec Deauville comme cœur de l'événement qui accueillera les cérémonies et permettra d'implanter le village, lieu de vie des délégations ;
- la place prégnante des collectivités locales, financeurs importants de l'événement, qui contribueront à la communication au niveau local, avec la mise en œuvre du programme culturel et éducatif, mettant aussi à disposition des lieux gracieusement parfois, avec du matériel lourd à fournir ;
- le cadre de pilotage et de fonctionnement du projet,
- les jalons du projet avec une journée culturelle et une grande soirée des nations avec pour chaque pays la tenue d'un petit stand.

Mehdi RAHOUI, Directeur national adjoint UNSS, complète sur l'échelon « comité de projet » avec trois cadres UNSS de l'académie de Normandie, Madame Nathalie VALLOGNES, Directrice régionale adjointe UNSS Caen, à la direction des sports, Monsieur Arnaud BIDEL, Directeur du service régional UNSS Caen, sur les enjeux éducatifs et Monsieur François DALIPHARD, Directeur du service régional UNSS Rouen, sur la partie logistique de l'événement.

Monsieur KRUMBHOLZ reprend son intervention et présente en quelques sortes la planification opérationnelle jusqu'à la livraison de l'évènement.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, reprend la parole et souhaite informer les membres du conseil que, dans le cahier des charges qui a été fourni lors de la recherche de partenaires, il a été pointé le fait que les outils déployés pour cet évènement serviraient ensuite à l'ensemble de la structure et permettraient une montée en compétence pour l'organisation des manifestations de l'UNSS. Cela se fera sur des temps de formation qui sont inscrits au plan de formation des cadres.

Mehdi RAHOUI, Directeur national adjoint UNSS, s'inscrit en ce sens et précise qu'à ce jour, il y a 184 personnes qui sont mobilisées sur le projet, pas seulement des cadres UNSS, des animateurs d'AS, mais aussi des cadres fédéraux locaux également. Nous sommes exigeants avec le prestataire afin que la plus-value formative profite aux personnes impliquées qui ne sont pas toutes du territoire Normand.

Monsieur KRUMBHOLZ termine sa présentation sur les aspects logistiques et communication et donne la parole à Madame COSTANTINI concernant les enjeux éducatifs.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, fait le lien avec la jeunesse et associe Monsieur BALLOUARD, car il s'agit de placer la jeunesse au cœur de l'évènement avec des sportifs pour les équipes de France, 1500 organisateurs dont 1000 jeunes, 13 lycées professionnels qui vont œuvrer pour les trophées et la fabrication des podiums par exemple. C'est une bonne manière d'illustrer l'engagement de ces jeunes à tous les niveaux et les possibilités que donne l'école aux jeunes pour apprendre et construire progressivement et en confiance cet engagement.

La directrice signale que c'est aussi un moyen pour mettre en évidence le label « Terre de Jeux » qui a été octroyé à l'UNSS et à la région Normande et qui permet de s'inscrire dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Nathalie GRAND, Directrice Nationale Adjointe UNSS, travaille pour qu'une partie de ces jeunes soient engagés dans ces Jeux 2024.

La directrice précise que la volonté du COJO pour la partie jeux de Paris 2024 est que les bénévoles qui participeront à cet évènement, ne soient pas que des jeunes ; le choix a été fait de toucher toutes les couches de la population, ce qui, de fait, réduit la jauge pour nos licenciés.

Le dernier point concernant la jeunesse est en lien avec le spectacle sportif, domaine sur lequel l'UNSS s'est engagée pour donner à tous la possibilité de vivre le sport comme un élément de culture mais aussi d'apprendre à être supporter. L'UNSS est à ce titre engagée dans le processus des « places sociales » pour faire vivre au plus grand nombre des grands évènements sportifs.

Jean-Marc SERFATY, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, évoque le lien avec les fédérations et notamment les fédérations internationales.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, répond que les conventions marquent ce lien avec les fédérations et que nous sommes engagés auprès du Parlement Européen sur un projet « Erasmus + sport » de construction par le sport, de la citoyenneté internationale.

Thierry RAYNAL, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, académie de Caen, précise qu'il se trouve que, sur le territoire Normand, le sujet de la Gymnasiade, marronnier des CDUNSS, revient souvent dans les instances locales. En 1992, les Jeux Européens avaient été organisés sur le territoire et cela avait été une réelle fête pour les associations sportives qui avaient été largement associées. Le ressenti des animateurs d'AS concernant la Gymnasiade est que cet évènement affiche bien la dérive de l'UNSS depuis un certain temps, à savoir que c'est une manifestation très importante, mais pas une fête des animateurs d'AS, ni des élèves. Un message est parvenu dans les établissements que mardi dernier. C'est beaucoup trop tard pour un engagement en mai 2022. Lors des Jeux Européens, l'engagement des AS s'était fait deux ans avant. Plusieurs raisons amènent à ce constat, notamment celle autour des difficultés à fixer les arbitrages au niveau du rectorat. Le point positif sera sans doute celui de la communication de notre président sur l'UNSS.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, partage le point de vue développé. Les structures restent et les personnes passent. Il n'est pas facile d'assumer les décisions prises par d'autres. Néanmoins il a été vécu des choses compliquées auparavant et la directrice engage les élus, les animateurs d'AS à accompagner de façon positive et constructive leur directrice qui n'a pas de vision de ce que représente un tel

évènement. Après deux années de pandémie où les établissements n'ont pas fonctionné normalement, l'inquiétude de la rectrice s'explique. La directrice remercie la rectrice pour les efforts faits afin de comprendre l'évènement et d'intégrer petit à petit les avancées pour prendre place dans l'évènement.

Madame COSTANTINI précise qu'il faut accompagner la rectrice dans l'implication des jeunes et des AS sur l'évènement. Madame COSTANTINI invite les enseignants de la Normandie à s'engager avec les élèves dans les 13 commissions déjà en place qui vont de la logistique au protocole, à l'accompagnement des VIP, à la gestion des sites de compétitions, etc... La directrice rajoute que, sur les autres territoires, les choses seront de même nature puisque « des gymnasiades territoriales » auront lieu sur tous les territoires sur le même format que l'évènement final. Les jeunes reporters seront issus de tous les territoires. Il y aura 15 équipes de jeunes reporters pour rendre compte de l'évènement dans toutes ses dimensions et sur tous les lieux de pratiques. Il y aura des arbitres et des formations sur les jeunes officiels dans tous les territoires également.

Denis LECAMP, enseignants EPS, animateur d'AS, élu des AS, académie de Poitiers, signale qu'auparavant les grosses organisations étaient confiées aux territoires soutenus par les animateurs d'AS et les licenciés.

Madame COSTANTINI rappelle que cet évènement sportif international est piloté au plus haut du gouvernement. Il ne faut pas oublier que c'est le cabinet du premier ministre qui a donné son aval et que c'est la DIGES (Délégation Interministérielle aux Grands Evènements Sportifs) qui est dans le comité de pilotage. De plus, « Normandie 2022 » sera le premier GESI (Grand Evènement Sportif International) puis ce sera France 2023 avec la coupe du monde de Rugby et enfin les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Avoir cette appellation, nous permet d'afficher une belle reconnaissance pour le sport scolaire, mais nous impose dans le travail. Avoir une société partenaire sur l'évènement Gymnasiade, nous permet aussi d'avoir une sécurité sur notamment la planification et l'accompagnement de l'évènement.

Le comité local doit se faire connaître pour générer la ressource en bénévoles issus du mouvement associatif et ainsi révéler cet évènement au plus grand nombre.

Coralie RUDOLF, enseignante EPS, animatrice d'AS, élue des AS, académie de Strasbourg, pense que cela ne va pas être facile pour les animateurs des AS de savoir qu'il faut se mobiliser sans avoir participé à la conceptualisation.

Madame COSTANTINI répond que ces enseignants peuvent encore être dans la conception, car la Gymnasiade représente 20 championnats du monde et que de nombreuses choses sont encore à construire comme les différentes cérémonies, les aspects éducatifs, les activations sur le village, etc.... Toutes les propositions d'organisation seront prises en compte.

Mehdi RAHOUI, Directeur national adjoint UNSS, ajoute que le temps passe ; cependant, des choses pour rattraper ont été mises en place et nous sommes sur la bonne voie. Monsieur RAHOUI rassure les élus car des outils ont été récemment réalisés pour associer les animateurs d'AS à l'évènement. Il demande aux élus de rapporter cela auprès des animateurs d'AS. Des partenaires fédéraux comme des partenaires locaux ont souhaité s'associer au projet.

Des choix ont été faits. Comme il est difficile de tout faire, l'UNSS a fait le choix de se faire accompagner par la Société Spartner pour garantir de la solidité au projet. L'UNSS reste ancrée sur son objet qui est la rencontre dans un espace éducatif car nous sommes le sport scolaire.

Lorsque cet évènement a été accepté en premier lieu par l'UNSS, il a été précisé que la Gymnasiade devait apporter une plus-value sur le territoire normand et au-delà, devait afficher une continuité jusqu'à Paris 2024, permettant à tous les licenciés de vivre au moins un moment relatif à cet évènement. Il y aura donc un avant, un pendant et un après. La Gymnasiade n'est pas un « one-shot ».

Didier LACROIX demande que le power point de présentation soit diffusé, comme il l'est habituellement auprès des membres du conseil mais également sur OPUSS à destination des animateurs d'AS et des cadres UNSS.

Monsieur LACROIX propose de passer au dernier point à savoir les questions diverses et constate qu'il n'y en a qu'une.

VI) Question diverse

Thierry RAYNAL, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, académie de Caen :

A propos de la reprise des AS :

L'Assemblée Générale de l'UNSS du 8 juin 2021 a décidé d'abonder les services départementaux et régionaux de l'UNSS de 3 millions d'euros en crédits d'animation afin de favoriser la reprise des AS dès le mois de septembre en organisant un maximum de rencontres et évènements. Les élus des AS souhaitent avoir un état des lieux de ce qui a été organisé dans les territoires et des sommes utilisées.

Réponse de Benoit MENVIELLE :

Monsieur MENVIELLE déclare que, sur la partie animation, les Directeurs Nationaux Adjointes sont plus à même pour répondre. Concernant la partie financière, les crédits de septembre prévus initialement à hauteur de 1 162 500 euros, ont finalement été versés, après analyse des dialogues de gestion, à hauteur de 504 246 euros car des fonds encore disponibles se trouvaient sur les comptes des services déconcentrés. Le message qui a été passé à l'ensemble des services, est qu'aucune manifestation mise en place ne devait être annulée pour cause de trésorerie insuffisante. A ce jour, aucun fonds supplémentaire n'a été à ce stade demandé. Concernant le versement d'octobre, il sera effectué en totalité, à savoir 1 937 500 euros. Pour ce qui concerne le reliquat de septembre, les Directeurs Nationaux Adjointes terminent les dialogues de gestion en territoire et les versements ne seront établis qu'en fonction des retours et des besoins. Les dialogues de gestion permettent en effet la régulation des finances. Monsieur MENVIELLE souligne que cela ne servait à rien en septembre de verser des fonds si les services n'avaient pu dépenser les crédits préalablement alloués.

Réponse de François ULRICH :

Monsieur ULRICH complète le propos de son collègue et ajoute que l'idée de fonds est de mieux répartir les moyens de l'UNSS. A la clôture des comptes 2020, il a été observé qu'il y avait beaucoup d'argent engrangé dans les services départementaux et régionaux. L'objectif aujourd'hui est de réallouer les sommes aux services qui justifient d'une activité opportune ou supplémentaire.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, explique que l'on est sur le conseil d'administration du rapport général de l'année précédente ; il était nécessaire de faire ce point pour répondre à la question posée.

Lors du Conseil d'Administration du 16 avril 2021, une discussion a été ouverte sur les différentes possibilités de répartitions de l'excédent 2020, notamment sur les crédits que nous envisagions de répartir sur deux lignes : 1 500 000 euros sur les crédits d'animation et 1 500 000 euros sur le contrat licence.

Lors de l'Assemblée Générale du 8 Juin 2021, où la directrice n'était pas présente, et parce que le sujet a été abordé à nouveau, il a été décidé d'agréger ces deux sommes, soit 3 000 000 euros, sur les crédits d'animation.

La directrice avait expliqué que les crédits d'animation n'étaient pas versés en une fois mais en plusieurs versements selon une feuille de route prévisionnelle. Un point d'étape est fait en juin. A l'arrêt des comptes du mois de juin, il a été constaté qu'il y avait encore beaucoup de trésorerie dans les services.

Si ce point d'étape n'est pas réalisé, lors de la consolidation des comptes un risque fort sera observé d'absence de dépenses à auteur du prévisionnel. Le travail fait actuellement permet à l'UNSS d'abonder les fonds sur les services qui en ont besoin et même au-delà du prévisionnel si nécessaire et de mieux cerner la dépense.

Par rapport à la question des 3 000 000 d'euros posée, on peut déjà dire en raison de la crise sanitaire que les 7 750 000 euros ne seront pas tous dépensés, ce qui était déjà prévisible dès août dernier.

Sur le mois de septembre, nous aurions dû répartir 1 100 000 euros mais n'avons en réalité versé que 600 000 euros, certains services ayant encore plus de 100% du montant de ce que l'on aurait pu leur verser en septembre. En octobre, un versement est réalisé suite au dernier dialogue de gestion selon un prévisionnel fait par les cadres en territoire sur le dernier trimestre. Une précaution est réalisée pour tenir compte du fait qu'il n'y aura pas de versement jusqu'en avril 2022 puisque l'UNSS ne recevra ses subventions qu'en mars 2022.

Cela prépare au résultat de l'exercice 2021 qui ne pourra être à zéro. Madame COSTANTINI pense que ce rajout de 1 500 000 euros ne pourra être utilisé mais, en revanche, cette somme pourra être utilisée sur le projet d'étude du contrat licence qui est en cours. C'est bien de l'argent qui va revenir aux AS. Le point complet sera fait sur le conseil d'administration financier de début décembre.

Denis LECAMP, enseignant EPS, animateur d'AS, élu des AS, académie de Poitiers, comprend les propos développés, notamment qu'aucune manifestation ne puisse avoir lieu pour des problèmes financiers. Les rencontres sont interdites jusqu'au 15 novembre, il faudra admettre que le plan de relance soit décalé pour le calendrier des activités promotionnelles de 2021 vers 2022, voire 2023.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, revient sur le fait que les rencontres n'ont jamais été interdites et prend pour exemple la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS) pour laquelle les ministres qui l'ont organisée, se sont déplacés sur Paris et la finalité des Jeux des Jeunes qui s'est déroulée à l'INSEP. Il est écrit dans la FAQ (foire aux questions) qu'il nous appartient de mettre en place les mesures maximales pour prévoir le moins de brassage possible. L'UNSS organise des Cross avec des conditions particulières : départs décalés, puces électroniques, signalétique de déplacement, respect des gestes barrières, etc... Jamais il a été écrit qu'il n'y avait pas d'activité avant le 15 novembre.

VII) Clôture et remerciements par Didier LACROIX

Didier LACROIX clôt l'ordre du jour et donne la parole à Madame COSTANTINI.

Nathalie COSTANTINI, Directrice nationale de l'UNSS, remercie les membres du conseil d'administration pour les échanges et souhaite remercier également **Monsieur Sean GANDRILLE, Directeur des affaires juridiques**, pour la qualité de son travail et la sérénité qu'il a donné aux animateurs d'AS et aux cadres UNSS par les réponses aux différentes questions posées. Il nous quitte pour poursuivre son parcours professionnel à l'INSEP. Madame la directrice souhaite aussi présenter Frédéric BOST, nouveau directeur national adjoint, enseignant d'EPS et Victor POULAIN qui ne sera recruté qu'au mois de novembre mais qui a choisi de venir vivre ce premier conseil d'administration. Il fait partie de cette diversité qui a été souhaitée à la direction nationale puisque Monsieur POULAIN est conseiller pédagogique d'éducation (CPE).

Madame COSTANTINI annonce son départ de la structure pour l'inspection générale et espère un travail plus collégial avec la nouvelle direction UNSS de la part des membres des instances. Elle précise avoir placé avant tout son éthique, son professionnalisme et son engagement pour le sport scolaire. Elle souhaite une bonne poursuite à l'ensemble des membres du conseil.

Le conseil se termine sous les applaudissements des membres du conseil.

La séance est levée.